

## Réponses aux questions les plus fréquemment posées sur l'implantation d'un stimulateur cardiaque (pacemaker, PM)/défibrillateur implantable (DI)

Chère patiente, cher patient,

- Vous pourrez prendre une douche 3 jours après l'intervention. Veuillez éviter les jets d'eau directs sur la plaie pendant la première semaine. Séchez soigneusement la plaie.
- Il est préférable de ne pas porter de vêtements serrés après l'implantation du PM/DI, afin de ne pas irriter la peau qui recouvre le dispositif.
- Un petit hématome peut se former au niveau du site de l'implantation ; celui-ci disparaît au bout de 2 semaines au maximum.
- Il est possible que vous ressentiez de la douleur quelques jours après l'implantation du PM/DI ; vous pouvez alors prendre les médicaments analgésiques prescrits si nécessaire.
- Dans les deux premières semaines qui suivent l'implantation du PM/DI, vous ne devriez pas bouger les épaules et les bras trop violemment.
- Pendant 14 jours, le bras du côté du PM/DI ne doit pas s'écarter de plus de 90° du corps, toutes directions confondues.
- À moins que des fils résorbables n'aient été utilisés, le retrait des sutures est effectué en général deux semaines après l'intervention par le médecin de famille. Veuillez prendre le rendez-vous dans les délais : \_\_\_\_\_
- Continuez à prendre les médicaments prescrits par votre médecin pour traiter les autres problèmes cardiaques (palpitations, essoufflement, angine de poitrine).
- **Portez la carte d'identification de votre PM/DI sur vous.** Elle contient toutes les informations importantes en cas d'urgence (type, réglage du stimulateur/défibrillateur).
- En cas d'évolution clinique **normale**, vous pourrez reprendre vos activités habituelles le jour après votre sortie de l'hôpital, y compris les promenades, les loisirs, le sport, l'activité sexuelle et les voyages. Si nécessaire, un certificat d'incapacité de travail peut vous être établi.
- La conduite est à nouveau autorisée après une semaine (sauf après une implantation d'un PM/DI dans le cadre de la prévention dite secondaire, que le médecin vous expliquera).
- Pendant environ 2 jours, nous vous recommandons de ne pas faire trop d'efforts physiques, comme soulever des objets lourds, faire du vélo pendant une période longue, etc.
- Pendant 2 semaines, ne prenez pas de bain, ne nagez pas et n'allez pas au sauna.
- Le service de cardiologie de l'Hôpital Universitaire de Bâle ou votre cardiologue traitant vous convoquera par écrit pour effectuer le suivi du stimulateur.

- Si vous avez des rougeurs, des gonflements, de gros hématomes ou des douleurs intenses dans la zone du stimulateur cardiaque, si vous avez une fièvre ininterrompue pendant plus de 2 à 3 jours ou si vous ressentez une augmentation ou une diminution de la fréquence cardiaque de manière répétée, intermittente et irrégulière, contactez votre cardiologue traitant, le cardiologue de garde de l'hôpital universitaire de Bâle (Tél. : 061 265 25 25) ou votre médecin de famille.
- Si votre appareil émet un signal sonore, veuillez nous contacter pour que nous puissions fixer un rendez-vous de contrôle plus tôt que prévu.
- En cas de DI : Si vous avez ressenti une décharge/un choc, informez-en le jour même le cardiologue de garde de l'Hôpital Universitaire de Bâle pour que nous puissions discuter de la démarche à suivre avec vous : Tél. : 061-265 25 25.
- En cas de décharge/choc, les autres personnes ne courent aucun danger même en cas de contact physique étroit.

## **Interférences électromagnétiques**

### ***Situation sans danger***

- Appareils électroménagers
- Appareils électroniques grand public comme les appareils radio et vidéo, les téléviseurs et les chaînes Hi-Fi
- Téléphone de maison sans fil et téléphone mobile
- Il est recommandé de traverser rapidement les dispositifs comme les détecteurs de métaux et les portiques antivols (p. ex. dans les grands magasins).

### ***Situations comportant un risque minime***

- Ne réparez en **aucun** cas d'appareil électrique branché/sous tension
- Outils électriques : Ne les maintenez pas à proximité immédiate du stimulateur cardiaque/DI (p. ex. une perceuse)
- Moteurs thermiques : Ne touchez pas le cordon d'alimentation lorsque le moteur est en marche
- Jouets électriques : Ne touchez pas les câbles même ceux à basse tension
- Appareils de soudage : Maintenez une distance de sécurité d'au moins un mètre
- Évitez la proximité immédiate des émetteurs radio, des émetteurs de radio amateur ou des dispositifs radar puissants
- À l'aéroport, vous devez montrer la carte d'identification de votre stimulateur à la personne responsable du contrôle de sécurité

### ***Situation avec un risque important - discutez-en avec votre cardiologue***

- Un examen d'imagerie par résonance magnétique (IRM)
- Une électrocautérisation (bistouri électrique)
- Un traitement par choc/décharge électrique
- Une radiothérapie
  - Les situations mentionnées ci-dessus ne se déroulent toutefois que dans les hôpitaux. Informez donc tous les médecins qui vous traitent que vous avez un PM/DI (montrez votre carte d'identification!).
- Cuisinière à induction (cependant, tant vous ne vous penchez pas directement sur la plaque, il n'y a pratiquement aucun risque d'interférence avec le stimulateur)

- Pour les interférences spécifiques dans l'environnement professionnel, consultez votre médecin traitant pour connaître les risques possibles. Eventuellement, une visite de votre lieu de travail avec la SUVA et le fabricant du stimulateur cardiaque peut être nécessaire.

**Généralités :**

- Informez tous les médecins qui vous suivent que vous portez un PM/DI (**Montrez-leur votre carte d'identification !**).
- La durée de vie de la pile est d'environ 8 -10 ans et dépend du modèle de PM/DI.
- Si vous avez des questions, des craintes ou des problèmes, contactez votre médecin traitant ou appelez-nous directement (061-265 25 25).